

LA VENTE HLM

Solution pour devenir propriétaire





LAVENTE HLM C'EST QUOI?

La Vente HLM est un dispositif réglementé d'accession sociale à la propriété permettant aux locataires occupants d'un logement d'en devenir propriétaire.

Les biens concernés doivent avoir été construits ou acquis depuis plus de 10 ans par un organisme HLM, et répondre à des normes d'habitabilité et de salubrité fixées par décret.

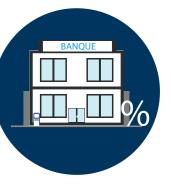
Ces logements sociaux sont mis à la vente après l'obtention d'un agrément de l'État.



LE FINANCEMENT







PRÊT A TAUX ZÉRO

APPORT PERSONNEL

PRÊT **CLASSIQUE**

A QUI S'ADRESSE LA VENTE HLM?

Cas N°I : Le logement est occupé :

- Au locataire occupant le logement depuis au moins 2 ans
- A ses descendants/ascendants dont les revenus doivent être inférieurs au plafond PLS locatif

Cas N°2 : Le logement est vacant, un ordre de priorité est établi :

- Les ménages sous plafond de ressources de l'accession sociale
- les locataires des bailleurs sociaux du département et les gardiens d'immeubles
- Une collectivité territoriale ou un groupement de collectivités territoriales.
- Toute autre personne physique (hors plafond de ressources)



LES CONDITIONS AVANTAGEUSES:



Bénéficier d'un prix de vente «locataire occupant» inférieur au prix du marché



Créer et transmettre d'un patrimoine (ne plus payer un loyer à «perte»)



Possibilité de bénéficier d'un prêt à taux zéro, d'aide de la collectivité et d'Action Logement



Pas de frais d'agence



Possibilité pour plus tard de mettre son bien en location



Acquisition possible par les ascendants ou descendants sous conditions de ressources





Famille & Provence

Le Décisium Bl I Rue M. Gandhi CS 60400 I 3097 Aix-en-Pce Cedex 2 Tél. | 04 42 91 20 00 Fax | 04 42 91 20 20 info@familleprovence.fr

Contact:

Tél. | 06 24 49 13 69 accession@familleprovence.fr

